

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Propreté des rues du village

Ces dernières semaines, le Conseil municipal a observé plusieurs fois des salissures importantes dans les rues du village et jusque sur la route cantonale. Un nettoyage complet et un balayage des rues a été effectué en fin de semaine dernière. Une telle opération coûte env. 2'000 francs l'unité et est effectuée 3-4 fois l'an selon les besoins. Or, à peine quelques jours après ce nettoyage, voici qu'une partie des rues se retrouvent exactement dans le même état très sale suite à des passages de convois agricoles. Le Conseil municipal appelle les agriculteurs à faire le plus possible attention de ne pas laisser de telles quantités de terre et de cailloux dans les rues. Cas échéant, si les conditions météo ne permettent pas d'éviter une telle situation, la personne responsable est priée d'effectuer un passage dans les rues avec une balayeuse qui est disponible auprès de la communauté des machines agricoles. L'exécutif est conscient de la réalité difficile du monde agricole qui est sous pression et il ne s'agit pas de jeter la pierre aux personnes qui travaillent. Cependant, la population est en droit d'attendre un minimum d'égards et d'efforts des responsables des salissures les plus importantes. Avec un peu de bonne volonté, chacun/e y trouvera son compte et la vie villageoise sera plus harmonieuse.

Noël des aînés

La fête de Noël des aînés a lieu le vendredi 6 décembre prochain à la salle polyvalente. Le délai d'inscription échoit lundi 2 décembre, il n'est donc pas trop tard. Andrea Köhli et son équipe se réjouissent d'accueillir un maximum de personnes pour ce rendez-vous traditionnel qui sera animé notamment par des chants des écoles.

Plan directeur de la Suze

Nicolas Bürgi participera au groupe de travail qui sera chargé d'accompagner la révision du plan directeur de la Suze. Ce document qui date de 1998 doit être révisé à la lumière de la loi de 2015 sur l'aménagement des eaux. Le but du plan directeur est notamment d'assurer la protection contre les crues, en étant un outil de planification contraignant pour les autorités.

Crèche

Le Conseil municipal a autorisé un nombre légèrement augmenté de places subventionnées à la crèche, passant de 15 à 16.5. Cette décision permettra de faire bénéficier la crèche des subventions cantonales supplémentaires grâce à des échanges de places avec d'autres institutions de la région qui ont connu une occupation moindre.

UPC et La Goule

La société UPC (anciennement Cablecom) souhaite rencontrer une délégation du Conseil municipal afin de présenter les nouveautés techniques dans le domaine numérique. Un entretien sera donc prochainement mis sur pied. Par ailleurs, le Conseil municipal a choisi le nouveau tarif unique auprès de La Goule pour la fourniture d'électricité.

Déchets encombrants

Mercredi 4 décembre, dernier ramassage des déchets encombrants. Nous rappelons que les déchets encombrants sont des **objets volumineux** comme de vieux meubles, des matelas, des accessoires de décoration ou tout autre objet qui ne peut être jeté avec les ordures ménagères du fait de sa grande taille. Les objets métalliques ou contenant du métal ne sont pas acceptés. Les cartons doivent être déposés le jeudi avec les ordures ménagères.